



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

**Dossier suivi par :
Coordination académique
Langues Vivantes**

Marion DUBOIS-PAGER
IA-IPR, LV

Secrétariat :

03 22 82.39.70

Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens

20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 11 septembre 2020

Les Inspecteurs de langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de langues vivantes

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : courrier de rentrée des Inspecteurs de Langues Vivantes

Préambule commun à toutes les disciplines

L'année scolaire écoulée a rappelé l'évidence du rôle fondamental des enseignants pour la formation et l'accompagnement des élèves. À cet égard, nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre investissement sans faille lors de la crise sanitaire. Nous espérons que les congés d'été ont été l'occasion de vous reposer et de vous ressourcer.

Cette rentrée scolaire fait donc suite à une longue période singulière, marquée par la généralisation de l'enseignement à distance.

En dépit de sa complexité et des risques de fragilisation des élèves, cette situation inédite a révélé la capacité des personnels à s'adapter pour assurer la continuité du service public d'éducation. De fait, les apprentissages et les expérimentations que vous avez engagés sont autant de points d'appui précieux qui vous aideront à bâtir les progressions à venir, en articulation avec les programmes. Nous savons pouvoir compter sur vous pour mettre en œuvre les démarches pédagogiques susceptibles de consolider et d'enrichir les apprentissages tout en prenant en compte la diversité des publics. Votre rôle est primordial dans la prévention du décrochage et de l'inclusion de tous les élèves.

Cette année correspond à la poursuite de la réforme des lycées en classe de terminale. Le BO du 31 juillet 2020 précise ainsi les nouvelles modalités des épreuves communes et des épreuves de spécialité : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770

La préparation des élèves au Grand oral et, d'une manière générale, l'intégration de la maîtrise de la langue écrite dans les pratiques deviennent un enjeu fondamental pour préparer les élèves aux exigences des épreuves de

baccalauréat, de l'enseignement supérieur autant que de la vie professionnelle.

En ce qui concerne le collège une attention toute particulière sera donnée à l'accompagnement personnalisé des élèves : ainsi tous les dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'aide aux devoirs seront au service de la consolidation des acquis des élèves afin de résorber les écarts concernant la maîtrise des savoirs fondamentaux qui ont pu naître de la crise sanitaire et le dispositif Devoirs faits, essentiel pour assurer cet accompagnement, est renforcé.

Les inspecteurs vous assurent de leur présence et de leur disponibilité pour vous accompagner de façon individuelle ou collégiale, dans tous ces défis éducatifs communs et ceux spécifiques à chaque territoire. Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à votre épanouissement et à la réussite des élèves qui nous sont confiés.

**Mesdames et Messieurs les professeurs de langues vivantes,
Chers collègues,**

En cette rentrée, nous souhaitons la bienvenue aux enseignants stagiaires, titulaires et contractuels, nouvellement nommés dans l'académie et rendons par ailleurs hommage à l'engagement de tous ceux qui ont contribué au rayonnement des langues vivantes en assumant des missions de tutorat, de formation, ou de conception de sujets. Notre reconnaissance va, de même, à tous les professeurs de langue qui, par leur engagement, contribuent à la réussite des élèves en classe et hors la classe. Les projets inter-langues, inter-degrés, inter-cycles, les débats citoyens, les certifications, l'ouverture à l'international sont des exemples parmi tant d'autres qui témoignent de cet investissement conséquent qui participe de la valorisation de nos élèves et du rayonnement de notre discipline.

Les recommandations de l'Inspection Générale de Langues Vivantes pour la rentrée 2020 en collège, lycée général et lycée professionnel :

Le groupe de l'Inspection Générale en Langues Vivantes propose trois notes **publiées sur** Eduscol

<https://eduscol.education.fr/langues-vivantes/actualites/actualites/article/une-lecture-recommandations-pour-la-rentree-scolaire-2020-2021.html>

Vous les trouverez en annexes de cette lettre de rentrée.

Prendre le temps de renouer avec les apprentissages et donner priorité à l'oral sont des points essentiels pour permettre aux élèves de bien débuter cette année. Il est également important de poursuivre l'insertion pédagogique des outils numériques dans et hors de la classe afin d'être à même de proposer à tous les élèves, ceux présents en classe mais aussi ceux qui feront l'objet d'une mesure d'isolement temporaire. Pour vous accompagner dans ce défi nous vous rappelons que les webinaires de la DANE ainsi que toutes les ressources pédagogiques déjà publiées lors du confinement sont toujours d'actualité.

BACCALAURÉAT 2021 :

L'année scolaire 2020 – 2021 verra la poursuite de la mise en place de la réforme des lycées et du baccalauréat en classe de Terminale. Comme indiqué dans le BO spécial n°6 du 31 juillet 2020, https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770, les épreuves communes de contrôle continu (E3C) sont désormais dénommées « évaluations communes » : ces devoirs communs sont réalisés dans le cadre des heures de classe au cours des années de première et de terminale. Leur nombre reste inchangé pour valoriser le travail régulier et les progrès des élèves. Elles comptent toujours pour 30 % de la note finale du baccalauréat.

- Le format des épreuves de langues vivantes a été modifié :

- la première évaluation commune en classe de première est désormais uniquement consacrée à la compréhension de l'oral (20 minutes, temps d'écoute non compris) ; l'évaluation commune de langue vivante en classe de terminale durera désormais 1h30 pour l'épreuve écrite et 10 min pour l'épreuve orale;
- l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales durera désormais 3h30 pour l'épreuve écrite et 20 min pour l'épreuve orale ;
- afin de favoriser la pratique orale en langue vivante, l'évaluation commune de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales qui n'est pas poursuivi en terminale consistera désormais en un oral de 20 min.

- Chaque candidat au baccalauréat général et au baccalauréat technologique se verra délivrer une attestation indiquant le niveau du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) atteint à la fin de la classe de terminale en langue vivante A et en langue vivante B. Cette attestation, produite par l'Education Nationale et dissociée du diplôme du baccalauréat, permettra de valoriser les compétences linguistiques des élèves et de donner une visibilité aux niveaux de langues vivantes atteints à la fin du secondaire.

Des formations sont prévues dès ce premier trimestre afin de vous accompagner dans la prise en compte de ces évolutions et dans la mise en œuvre pédagogique des programmes de terminale.

- **Choix du rang LVA/LVB/LVC pour le BAC 2021 :**

Les évaluations de contrôle continu commencent dès le deuxième trimestre de la classe de première, **ce qui ne permet pas à un candidat de permuter ses langues au cours du cycle terminal.**

Le choix doit donc être fait par l'élève au plus tard au début de la classe de première.

A compter de la rentrée 2020, l'ordre dans lequel un élève suit les cours de LVE sera celui de l'inscription au baccalauréat (par exemple, un élève suivant les cours en anglais LVA ne pourra pas s'inscrire à l'examen en espagnol LVA). Par conséquent, la plus grande vigilance est requise, **dès la fin de l'année de seconde**, concernant l'ordre des langues dans lesquelles l'élève suivra les cours, car cet ordre sera celui de l'inscription au baccalauréat. Un même groupe de langue peut être étiqueté LVA ou LVB ou LVC.

- **Grand Oral :**

Dans la perspective du Grand Oral du baccalauréat 2021, il convient de développer les pratiques de l'oral, de l'école au postbac, dans toutes les disciplines, et pour tous les élèves. C'est à cette condition que le grand oral deviendra un réel levier de l'égalité des chances. Comment développer progressivement les compétences orales ? Comment s'armer pour mieux parler et convaincre ? Pour développer un discours personnel et argumenté ? Comment évaluer l'oral ? Nous avons en langues vivantes des outils, une expérience et une expertise qui nous rendent légitimes pour jouer un rôle déterminant auprès des élèves et des collègues, alimenter la réflexion de tous et viser l'amélioration de la performance de chacun. Nous vous encourageons donc à ne pas hésiter à imaginer des projets dans ce sens au sein de vos établissements.

La Poursuite de la transformation de la voie professionnelle et les nouvelles modalités d'évaluations pour les élèves de classes de CAP et Baccalauréat Professionnel en langues vivantes:

<https://eduscol.education.fr/cid47636/textes-de-reference.html>

- **CAP Session 2021** : les modalités d'évaluation changent à partir de cette session : il ne s'agit plus uniquement d'évaluer l'expression orale.

<http://lettres-anglais.ac-amiens.fr/398-cap-modalites-d-examen-a-partir-de-la-session-2021.html>

Il est également à noter que certains référentiels métiers ont été récemment renouvelés, en conséquence, pour certaines spécialités, l'épreuve de langue vivante devient obligatoire alors qu'elle était facultative. Le site eduscol répertorie ces changements pour chacun des diplômes de CAP :

<https://eduscol.education.fr/cid47637/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap.html>

- **BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL 2021** :

Dernière session **avant un changement des modalités d'évaluation à partir de la session 2022**. Il ne s'agira plus uniquement d'évaluer l'expression orale, à la fois pour la langue vivante A et langue vivante B lorsque le référentiel comporte deux langues vivantes.

<http://lettres-anglais.ac-amiens.fr/045-modalites-d-evaluation-pour-l-epreuve-de-langue-vivante.html>

http://lettres-anglais.ac-amiens.fr/IMG/pdf/nouvelles_evaluations_anglais_bac_pro.pdf

- **Unité facultative de mobilité:**

Cette unité existe à la fois pour le diplôme du Baccalauréat professionnel depuis 2014 et pour les diplômes du **CAP, du BP et du BMA depuis la session 2020**. Elle permet aux élèves ayant effectué des Périodes de Formation en Milieu Professionnel à l'étranger de valider des compétences acquises lors de cette expérience professionnelle :

<http://lettres-anglais.ac-amiens.fr/399-unite-facultative-de-mobilite.html>

Poursuite de la mise en œuvre du Plan Langues Vivantes :

- **Le label Euroscol**

Il reconnaît et valorise au niveau local, académique et national, l'engagement des écoles et des établissements scolaires souhaitant faire de l'ouverture européenne et internationale un levier stratégique au service de la réussite de tous les élèves. Douze établissements (écoles, collèges et lycées de l'académie) ont été labélisés Euroscol en juin 2019. Une seconde vague de labélisation Euroscol est en cours.

<https://eduscol.education.fr/cid144760/euroscol-label-des-ecoles-des-etablissements-scolaires.html>

- **Le numérique et l'enseignement des langues :**

Malgré la crise sanitaire, le groupe numérique a pu mener à bien son travail de réflexion et de conception de ressources avec le soutien de la DANE et de la DAFPEN. Les professeurs linguistes ont choisi la thématique de l'art (niveaux A2-B1) et élaboré des séquences mettant en œuvre des outils numériques accessibles à tous avec comme objectif principal le développement des compétences orales. Ces ressources seront consultables très prochainement sur le site inter-langues de l'académie d'Amiens et sont accessibles pour le moment via le lien :

<https://view.genial.ly/5ed75b8da49f050d73c31c92/presentation-gt-lv-20192020>

En cette année 2020-2021, le groupe de professeurs va poursuivre son travail autour du numérique et de la différenciation pédagogique. Il s'agira de proposer des ressources favorisant l'intégration du numérique au sein des pratiques pédagogiques dans une perspective communicative et interactive et ainsi développer les pratiques collaboratives en langues vivantes.

Un groupe inter-langues et inter-degrés a par ailleurs été créé en septembre 2019 en lien avec la DANE afin de mener à bien le projet de Travaux Académiques Mutualisés (TraAM) retenu pour l'académie d'Amiens. La réflexion a porté sur des ressources pensées autour de la ludification afin de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, accroître leur motivation et donc développer leurs compétences en langues. Le groupe inter-langues et inter-degrés a ainsi conçu des ressources utilisant le jeu sous différentes formes (escape games, jeu numérique, jeu de l'oie, jeux de cartes...) à des fins pédagogiques. Des liens inter-degrés ont également été prévus (progressivité des ressources autour d'une même thématique, mutualisation des outils, en particulier numériques). En raison du confinement et de la fermeture des établissements scolaires, les projets n'ont pu être mis en œuvre dans les classes mais un certain nombre d'activités et de jeux vont être testés en cette rentrée scolaire et seront ensuite partagés sur les différents sites académiques associés.

Ce groupe TraAM a été coordonné par Madame Vanessa DEGLAIRE, professeur de lettres-anglais, qui continue également sa mission de professeur IAN (Interlocuteur Académique Numérique) afin d'informer les professeurs de LVE de la politique nationale en matière d'enseignement des langues par le biais du numérique et de mettre en avant des projets réalisés dans l'académie d'Amiens :

<http://langues-vivantes.ac-amiens.fr/>

https://twitter.com/Amiens_IAN_Lv

- **L'expérimentation des cours de langues vivantes de 45 minutes :**

En lien avec la CARDIE de l'académie, sept établissements poursuivent l'expérimentation pédagogique permettant de favoriser une régularité et une fréquence accrues de l'exposition à la langue vivante en proposant aux élèves des séances d'une durée de 45 minutes au lieu de 60 minutes.

Nous tenons à saluer la qualité de la réflexion menée l'année dernière et souhaitons approfondir ce travail avec tous les acteurs impliqués dans ce dispositif.

Plan Académique de Formations (PAF) :

Plusieurs actions de formations sont proposées en interlangues. Le Plan Académique interlangues est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ac-amiens.fr/paf/>

Les inscriptions individuelles au Plan Académique de Formation (PAF) sont ouvertes **jusqu'au 18 septembre 2020**.

Débats Citoyens :

Cette année encore, nous vous tiendrons informés de la Journée Académique des Débats Citoyens en langue étrangère. Ces débats développent, entre autres, la compétence des élèves à argumenter en langue étrangère mais aussi à respecter le point de vue de l'autre et à approfondir des arguments sur des sujets tant culturels que sociologiques. Ils sont un point d'appui très riche pour développer l'éloquence et préparer au Grand Oral. L'évolution du contexte sanitaire n'a malheureusement pas permis la tenue des joutes académiques l'année scolaire dernière. Un courrier détaillant les modalités d'organisation vous sera adressé prochainement.

Semaine des langues vivantes – mai 2021

La cinquième édition de la semaine des langues avec comme thématique "Osons les langues" s'est tenue du 4 au 7 mai 2020. Au regard du contexte sanitaire, elle ne s'est pas déroulée sous le format habituel.

Cependant, nous avons souhaité donner une plus grande visibilité aux différents projets menés en les valorisant sur la page « **La Semaine des Langues se réinvente à distance.** » du site académique :

<https://www.ac-amiens.fr/1897-semaine-nationale-des-langues-vivantes.html>.

Nous remercions les enseignants qui se sont impliqués dans ces projets en langues étrangères particulièrement motivants pour les élèves.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la prochaine semaine des langues vivantes, prévue dans le courant du mois de mai 2021.

A toutes et à tous, nous souhaitons une bonne année scolaire. Nous vous remercions sincèrement, vous assurons de notre soutien, confiance et accompagnement.

Les Inspecteurs de Langues Vivantes